



Rapport d'activités 2019

Janvier 2020

Alterrenativons !



Table des matières

INTRODUCTION	3
1. Mission et valeurs.....	4
2. L'équipe.....	5
3. Reconnaissances et agréments	6
LES FORMATIONS	7
1. Filières en insertion socioprofessionnelle (CISP).....	8
1.1 Ouvrier horticole en entretien de Parcs et Jardins : Eco Jardinier	11
1.2 Ouvrier horticole en maraîchage biologique sur petite surface	16
1.3 Les Ateliers du quotidien	21
1.4 Le suivi psycho-social des stagiaires	25
1.5 Synthèse CISP.....	26
2. Formation Professionnelle Agricole (FPA).....	32
EDUCATION PERMANENTE	38
AUTRES PROJETS	41
1. Kampana.....	42
2. Bébébus en BW asbl	43
3. Partenariats.....	44
3.1 Epicerie sociale de la Croix-Rouge.....	44
3.2 Espace Test Maraîcher (GAL)	44
COMPTES ANNUELS ET BILAN 2019.....	47
BUDGET 2020	51
CONSTATS ET PERSPECTIVES	54



INTRODUCTION



1. Mission et valeurs

Le Crabe est une association militante visant à rendre la vie commune plus solidaire, juste et en harmonie avec la nature.

Mission

L'asbl, portée par des membres et une équipe, travaille en réseau avec des partenaires de la région afin de répondre aux besoins du public en matière de réinsertion sociale, culturelle, et professionnelle.

Plus largement, le Crabe vise à développer, dans la durée et de manière créative, l'accès à la culture pour tous, la solidarité, la participation, ainsi que l'apprentissage de productions et pratiques respectueuses de l'environnement.

Nos priorités d'action sont :

- Des formations dans le secteur vert et bio ;
- L'organisation d'activités socioculturelles ;
- La production de savoirs critiques et de savoir-faire qui alimenteront des dynamiques de changement social.

Valeurs

3 valeurs principales orientent nos pratiques quotidiennes :

- La solidarité ;
- La collaboration ;
- Le partage des savoirs.

Le souci de cohérence, d'émancipation et de responsabilité individuelle et collective sont également des repères.

En 2020, l'équipe, le CA et les membres de l'AG travailleront ensemble à la définition d'un nouveau plan stratégique.

2. L'équipe

5

En 2019, l'équipe se compose de :

Pôle Gestion

- Une directrice ;
- Une coordinatrice de gestion ;
- Une gestionnaire administratif stagiaires ;
- Un agent d'accueil et secrétariat ;
- Une accompagnatrice psycho-social et appui RH ;
- Une agent d'entretien ;

Pôle Formation

- Deux formateurs, ainsi qu'un assistant formateur (Art 60) pour la filière « Ouvrier en maraîchage biologique » ;
- Un formateur et une animatrice externe (1j/sem) pour la filière « Ateliers du Quotidien » ;
- Un formateur et un intervenant externe (1j/sem) pour la filière « Eco-jardinier » ;
- Un coordinateur, un formateur interne pour la Formation professionnelle agricole ainsi que plusieurs formateurs extérieurs ;
- Une coordinatrice pédagogique

3. Reconnaissances et agréments

En 2019, le Crabe dispose de :

Agrément CISP (2019-2024) pour les 3 filières de formation en insertion socio-professionnelle :

- Ouvrier horticole en entretien Parcs et jardins : Eco-jardinage (EFT)
- Ouvrier horticole en maraîchage biologique sur petite surface (DEFI)
- Ateliers du Quotidien (DEFI)

Reconnaissance dans le cadre de l'Appel à projet relatif à la Formation Professionnelle agricole (2018-2019).

Un nouvel appel à projets a été lancé pour les années 2020-2022, pour lequel le Crabe a été lauréat.

LES FORMATIONS

1. Filières en insertion socioprofessionnelle (CISP)

Indicateurs de résultats

Dans le contexte de grande fragilité économique, les CISP¹ soutiennent les demandeurs d'emploi peu qualifiés dans leur démarche de formation pour acquérir de nouvelles compétences, aptitudes et connaissances en vue de permettre leur intégration sociale et leur (ré)insertion sur le marché de l'emploi.

Les stagiaires qui suivent les formations en insertion socio-professionnelle doivent répondre aux critères du CISP pour pouvoir participer à la formation.

Cependant, les candidats qui ne remplissent pas les conditions administratives peuvent effectuer une demande de dérogation (maximum 40% des stagiaires qui constituent le groupe).

Pour constituer le groupe, nous effectuons des entretiens individuels avec chaque candidat. Ces entretiens nous permettent de connaître leur parcours et de comprendre quelles sont leurs motivations pour suivre la formation.

Stages

Outre la formation en elle-même, le programme comprend deux stages :

- Le stage d'acculturation
- Le stage de formation professionnelle

L'objectif principal des stages est d'acquérir des compétences pratiques, de confirmer ou d'infirmier l'orientation vers une filière ou un métier, et de familiariser le public en formation progressivement au monde du travail. Un stage est formateur. Le travail réalisé va éclairer le stagiaire dans le choix de son projet professionnel. Il n'y a pas de stage dans la filière « Ateliers du quotidien ».

Un rapport de stage est rempli par le maître de stage et est une occasion de dialoguer de manière constructive avec le stagiaire afin de favoriser les prises de conscience concernant son implication dans le monde professionnel. Il sera aussi complété par le stagiaire dans un souci

¹ Décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle
Crabe asbl-Rapport d'activités 2019

de co-évaluation afin de mesurer s'il existe un décalage entre sa propre perception de son image, de ses compétences et celle de son maître de stage.

L'objectif des formations n'est pas uniquement l'accès à l'emploi, notre action permet également de lutter contre la déqualification, la perte d'autonomie et d'estime de soi, et la désaffiliation sociale.

Notre démarche pédagogique spécifique permet aux demandeurs d'emploi d'être outillés pour prendre une place active dans la société.

Nous portons une attention particulière à l'exercice par les stagiaires de leur citoyenneté, à leur participation sociale ainsi qu'au développement de l'estime de soi, de l'argumentation et de l'esprit critique. Ces compétences leur permettront d'être mieux armés pour poursuivre leur recherche d'emploi et trouver une place dans la société.

L'équipe de formation est à l'écoute des préoccupations quotidiennes que rencontrent les stagiaires et cherchent avec eux des réponses pour surmonter les difficultés.

Notre approche est intégrée et comprend de façon indissociable un volet psychosocial et un volet professionnel. Nous prenons en compte la personne dans sa globalité.

Notre travail consiste à agir à la fois sur le développement de ce qu'une personne est capable de faire (ses compétences), sur les possibilités concrètes qui lui sont accessibles pour accroître ses compétences et sur la possibilité d'exprimer ses préférences et les faire valoir.

Dans ce cadre-là, afin de mieux évaluer l'impact social de notre action et d'en objectiver les résultats, le Crabe a mis en place plusieurs indicateurs.

Suivi post formation

L'analyse des types et des motifs de sortie de formation des stagiaires se base sur les données déclaratives du centre. En l'absence de moyens spécifiquement alloués au suivi post-formation des stagiaires, la collecte d'informations relative au processus d'insertion socioprofessionnelle des stagiaires sortis de formation n'est pas toujours possible.

En effet, il est parfois difficile de contacter les stagiaires une fois qu'ils ont quitté la formation. Par ailleurs, il est important de préciser que la mise à l'emploi à l'issue d'une formation ne signifie pas nécessairement une insertion durable sur le marché de l'emploi mais simplement que l'ancien stagiaire occupait un emploi à un instant T après la formation.

Parallèlement, un départ de formation sans poursuite d'une autre formation ou sans avoir un emploi ne signifie pas que la personne n'accèdera pas à l'emploi ou ne reprendra pas une formation dans les semaines qui suivent la reprise de contact.

En outre, même si les modalités techniques actuelles permettent de connaître les évolutions en termes de formation et d'accès à l'emploi, un aspect central du travail de suivi post formation, à savoir l'intégration sociale et citoyenne des bénéficiaires, n'est pas prise en compte.

Les informations concernant les types et les motifs de sortie de formation doivent donc être interprétées avec prudence.

1.1 Ouvrier horticole en entretien de Parcs et Jardins : Eco Jardinier

Objectif

Cette formation vise à donner les fondamentaux du métier d'entretien de parcs et jardins, dans une approche écologique. Dispensée dans le cadre d'une Entreprise de Formation par le Travail (EFT), la formation privilégie l'entretien écologique des espaces verts, la participation à des projets de création de jardins riches en biodiversité, la taille douce des arbres, le recyclage des déchets verts et tout ce qui favorise le jardin vivant.

Elle apporte un contenu théorique de base lié aux difficultés du métier. Elle permet au stagiaire d'y découvrir progressivement les contraintes réelles de la vie professionnelle : contraintes du travail en extérieur, horaires parfois adaptés à la distance du chantier ou au travail à terminer, écoute et prise en compte des demandes du client, ... La dimension collective d'apprentissage et de soutien mutuel est centrale.

La formation est organisée sur 10 mois avec un programme de 1300 h. Il comprend :

- Cours théoriques : nomenclature, plantes invasives, biodiversité ...
- Cours pratiques dans des jardins privés, parcs publics et réserves naturelles
- Stages
- Réalisations de chantiers collectifs : abattage, débroussaillage, plantation, taille ...
- Partages et réflexions sur la pratique du métier et ses alternatives écologiques.
- Visites : pépinières, arboretums, expo et démo, chantiers, ...
- Formations pratiques par des stages en entreprise et services publics
- Validation des compétences

10 stagiaires ont signé un contrat de formation en 2019.

8718 heures ont été réalisées avec la répartition suivante :

- 4561 h de formation
- 2696 h de stage
- 1461 h d'heures assimilées

On entend par heures assimilées, les heures de formation que le stagiaire aurait dû effectivement suivre selon son programme, mais qu'il n'a pas suivies pour les motifs et dans les limites suivantes : maladie, intempéries, convocations, grève,

Profil des stagiaires

Le groupe est composé d'hommes âgés en moyenne entre 19 et 55 ans, majoritairement faiblement qualifié.

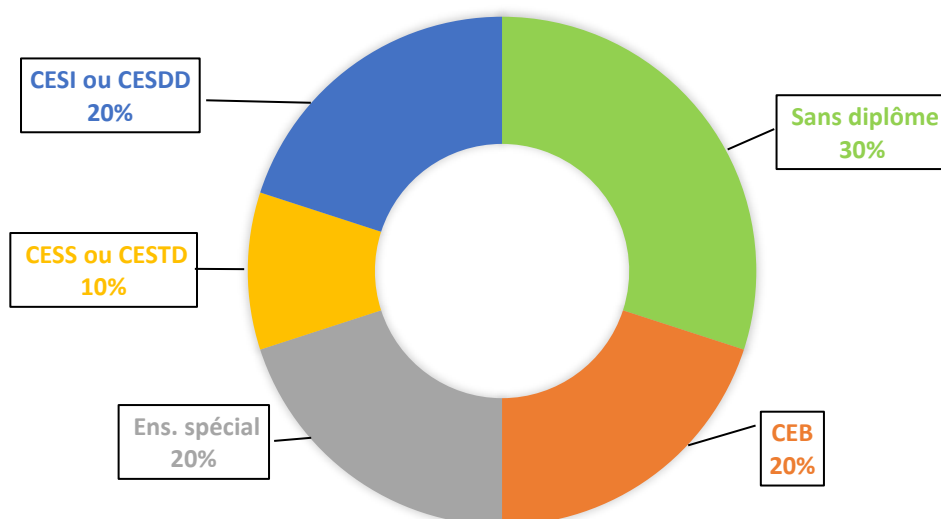


Fig 1 : Niveau de qualification EJ 2019 : CEB : Certificat d'Etudes de base- CESI (CEDD) : Certificat d'Etudes Secondaires inférieur-CESS (CEDT) : Certificat d'études secondaires supérieur, Enseignement spécial, Sans diplôme

Concernant la provenance des stagiaires, la grande majorité provient du Canton de Jodoigne.

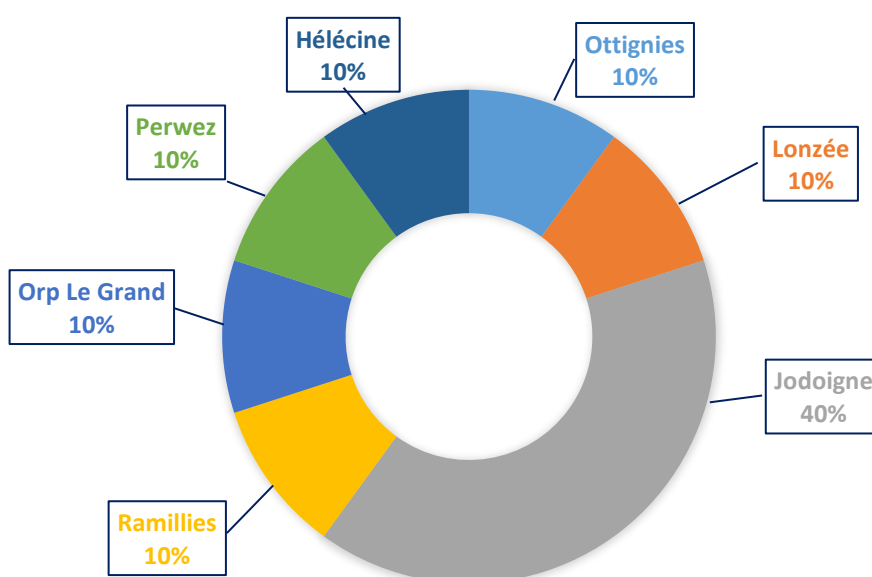


Fig 2 : Provenance des stagiaires EJ 2019

En ce qui concerne le statut des stagiaires :

- 7 demandeurs d'emploi complets indemnisés ;
- 1 avec un handicap reconnu ;
- 1 détenu (sous libération conditionnelle)
- 1 RIS (CPAS).

Stages

Deux types de stages sont prévus dans le programme de la filière :

- Un stage dit « d'acculturation » (90 heures) visant la découverte d'un métier, d'un poste de travail, d'une culture d'entreprise, dans le but de préciser le projet de formation professionnelle, et,
- Un stage dit « de formation professionnelle » (300h) visant l'exercice de compétences acquises au sein de la filière de formation.

Globalement, 2696 heures de stage ont été réalisées en 2019.

8 stages d'acculturation et 8 stages professionnels ont été réalisés.

En 2019, 8 organismes partenaires ont accueilli des stagiaires comme IMBRA sa à La Hulpe, Mulpas Alex à Perwez, Vertiges Jardins à Jodoigne, Aerts Nicolas S.C.S à Orp-Le-Grand, L'Ami de vos jardins à Chaumont-Gistoux, La Ville de Jodoigne, LH Jardins à Hélécine ainsi qu'Empreinte Nature à Piétrebais.

Suivi post formation

Sur les 10 stagiaires qui ont signé un contrat de formation en 2019, on relève :

- 1 mise à l'emploi avant la fin de formation ;
- 1 mise à l'emploi, dès la fin de la formation ;
- 1 fin anticipée pour une entrée dans autre formation (CEFA) ;
- 1 abandon ;
- 1 fin anticipée pour force majeure (santé)
- 1 arrêt après la période d'essai ;
- 2 fins de formation sans suite connue ;
- 2 reprises de formation EJ en 2020 (stagiaires entrés en cours d'année).

Validation de compétences



Depuis 2019, les stagiaires EJ ont la possibilité de faire valider leurs compétences en tant que *jardinier d'entretien* et d'obtenir un titre de compétence officiel du Consortium de validation des compétences² (Fédération Wallonie Bruxelles) pour ce métier.

Une épreuve de validation des compétences pour le métier de *jardinier d'entretien* et une mise en situation professionnelle ont été organisées dans le Centre de Validation de Compétences de Huy-Waremme. L'épreuve de validation des compétences est une mise en situation jugée par des professionnels du métier, gratuite et confidentielle.

Le titre de compétences est un outil utile pour améliorer les chances de trouver un emploi, d'attester de compétences spécifiques ou d'accéder à d'autres formations (avec dispenses). C'est une reconnaissance officielle des compétences professionnelles pour ce métier.

En 2019, tous les stagiaires EJ et certains de 2018 ont passé les épreuves et ont tous réussi. Ils disposent dès à présent du titre de compétence *Jardinier d'entretien*.

Par ailleurs, tous les stagiaires déclarent avoir plus de confiance en eux après avoir passé une épreuve de validation des compétences. Ils prennent conscience de leur valeur sur le marché du travail et sont plus confiants pour aborder une nouvelle fonction ou reprendre une formation.

Eléments clés

- Phytolice : obtention du niveau 1(P1) ;
- Obtention du Brevet Européen des Premiers Secours ;
- Visite de pépinières avec explications et conseils pour la réalisation du projet bacs de plantations à l'Ecole de la Providence ;
- Participation au Salon de l'emploi de Jodoigne
- Participation à Jardins en Fête (Hélécine) ;
- Journée interfilières : démonstration d'outillage professionnel (Stihl) ;
- Diversification et fidélisation de la clientèle qui devient au fur et à mesure celle du Crabe : Commune de Jette, Collège de Basse-Wavre, Providence et clients privés ;
- Collaboration sur chantier avec Gaëlle Vandamme (Empreinte Nature) architecte paysagiste qui a la fibre pédagogique et sociale.
- Evolution dans les pratiques sur chantier : application des alternatives aux produits phyto (désherbage thermique, manuel, bâchage etc.) ;
- Objectif financier atteint avec brio !

² <http://www.cvdc.be/metiers/jardinierere-44>

Encadrement

Interne

- Vincent Kervyn : responsable de filière et formateur
- Maureen Forthomme : suivi psychosocial
- Isabelle Van Huffelen : coordinatrice pédagogique

Externe

Le formateur est secondé, à raison d'un jour par semaine, par un indépendant en Parcs et Jardins pour la réalisation de chantiers et l'organisation de cours théoriques. Ceci dans une perspective de succession lors du départ à la retraite du formateur.

D'autres personnes ressources extérieures/partenaires interviennent également durant la formation :

Nom
Emmanuel Filipini
Apisbruocsella
Preventagri
François Magnette
Comité Jean Pain
Contrat Rivière Dyle Gette
Institut Eco conseil
Ecosem Pascal Colomb
Preventagri et UCL Louvain
Mission wallonne Secteurs verts (Examen phytolice)
Petite jauge Eddy Claude
GAL Culturalité
Natagora Damien Sevrin
CAL BW

Perspectives

- Mise en place d'une enquête de satisfaction client ;
- Trouver l'équilibre entre formation et rentabilité ;
- Développement d'outils pédagogiques pour l'apprentissage de la nomenclature ;
- Collaboration plus systématique avec un expert en Eco jardinage en sous-traitance ;
- Préparation de la relève en vue du départ à la pension du formateur principal en 2021 ;
- Poursuite de la réflexion sur l'évaluation des stagiaires et mise en place d'outils ;
- Elaboration et harmonisation des supports pédagogiques ;
- Recherche de chantiers variés en lien avec le programme de formation.

1.2 Ouvrier horticole en maraîchage biologique sur petite surface

Objectif

Cette formation donne les fondamentaux du métier d'ouvrier en maraîchage biologique permettant l'insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi.

La formation est organisée sur 10 mois et comprend 1855 h de formation. Le programme s'établit comme suit :

- Cours théoriques ;
- Cours pratiques dans des potagers didactiques ;
- Présence hebdomadaire au Marché de Jodoigne ;
- Réalisation de chantiers collectifs ;
- Partages et réflexions sur la pratique du métier et ses enjeux ;
- Visites et conférences ;
- Stages dans des fermes maraîchères ;
- Stage d'acculturation
- Stage professionnel

15 stagiaires ont signé un contrat de formation en 2019.

14597 heures ont été réalisées en 2019, réparties comme suit :

- 10946 heures de formation
- 2227 heures de stage
- 1424 heures assimilées

Par heures assimilées, on entend les heures de formation que le stagiaire aurait dû effectivement suivre selon son programme, mais qu'il n'a pas suivies pour les motifs et dans les limites suivantes : maladie, intempéries, convocations, grève,

Profil des stagiaires

Le public est majoritairement âgé de 21 à 34 ans, de nationalité belge et de sexe féminin avec 9 femmes et 6 hommes. On constate que le niveau d'éducation des stagiaires est plus élevé dans cette filière-ci.

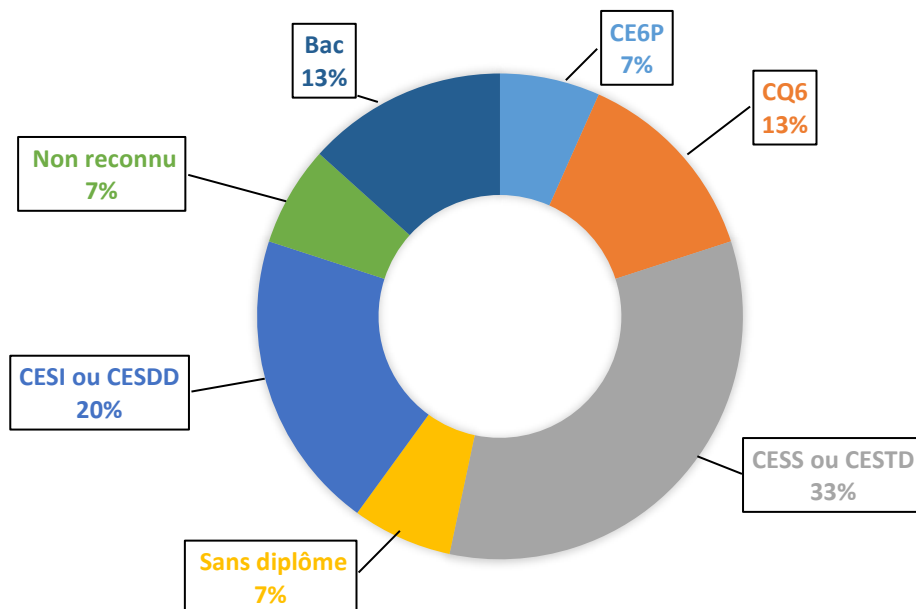


Fig 3 : Niveau de qualification MB 2019

CEB : Certificat d'Etudes de base, CESI : Certificat d'Etudes Secondaires inférieur, CESS : Certificat d'études secondaires supérieur, Enseignement spécial, Sans diplôme, Non reconnu, CQ6 : Certificat de Qualification obtenu au terme d'une 6e année de l'enseignement professionnel ou de l'enseignement artistique et technique de qualification, CE6P Certificat correspondant au certificat d'études de sixième année de l'enseignement secondaire professionnel, BAC : baccalauréat

Le public provient d'un territoire beaucoup plus étendu.

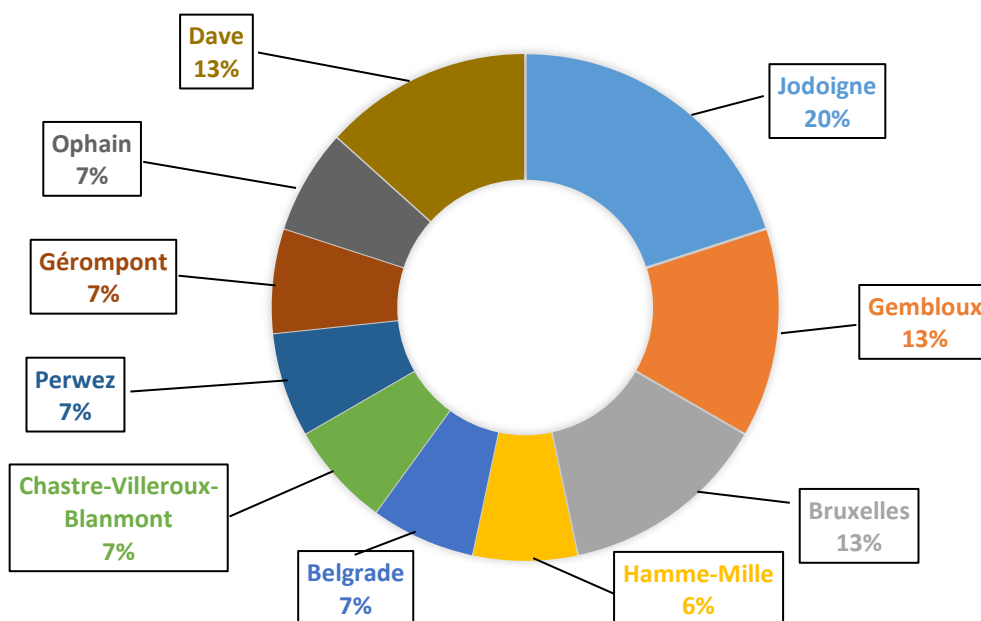


Fig 4 : Provenance des stagiaires MB 2019

Deux types de stages sont prévus dans le programme de la filière :

- un stage dit « d'acculturation » (90 heures) visant la découverte d'un métier, d'un poste de travail, d'une culture d'entreprise, dans le but de préciser le projet de formation professionnelle, et,
- un stage dit « de formation professionnelle » (520 heures) visant l'exercice de compétences acquises au sein de la filière de formation.

Globalement, 2227 heures de stage ont été réalisées en 2019, réparties comme suit :

- 11 stages d'acculturation (Promotion 2019) dans les lieux suivants : La Ferme de la Barrière (Jodoigne), Graines de Vie à Nethen , L'Archenterre à Walhain, A La Mode de chez Nous à Bonneville, Les légumes d'Emile et Camille à Les Basses, Le Champ Libenterre à Bossière, Le Jardin de Sourdans à Malmédy, Les Jardins de Wasseiges à Namur, Ferme le Peuplier à Bossut, Sauge SCRL à Gembloux, De la Ferme à l'Assiette à Jodoigne, Commune de Ramillies à Ramillies ;
- 4 stages de formation professionnelle (Promotion 2018 + 2019) ont été prestés dans les lieux suivants : Commune de Ramillies à Ramillies, Plukrijp Farm à Schriek, Les 3 Maraîchers SCRLFS à Wépion, Fanes(s) de Carotte à Braine-Le-Comte, Aux Portes du Radis à Ophain B-S-I.

Suivi post formation

A titre informatif, parmi les 15 stagiaires inscrits en 2019, on relève :

- 1 fin anticipée pour suivre une formation en Italie ;
- 1 fin anticipée pour mise à l'emploi (intérim) ;
- 1 entrée en filière Installation en Maraîchage Biologique (en 2020) ;
- 2 inscriptions en formation BPREA (formation agricole en France en 2020) ;
- 4 stagiaires inscrits pour effectuer leur stage professionnel en 2020 ;
- 6 stagiaires sans suite connue ;

Il est à noter que certains candidats qui terminent cette formation poursuivent leur parcours avec la formation professionnelle soit au sein du Crabe, soit en France, avec le projet de s'installer comme maraîcher.

Eléments clés

Nous constatons que la plupart des candidats :

- Ne sont pas issus du milieu agricole (NIMA) ;
- Ont peu ou pas de connaissances et de pratique dans le domaine du maraîchage biologique ;

- Sont à la recherche d'une réorientation professionnelle afin de trouver un emploi qui a du sens et qui les aide à s'épanouir ;
- Le taux de dérogation par rapport au niveau de qualification du public cisp est en constante augmentation - ceci signifie que les personnes qui intègrent cette formation sont de plus en plus qualifiés.

Personnel d'encadrement

Interne

- Ana Lerchs-Salazar: responsable de filière
- Jérôme Henreaux : formateur
- Roll Grenier : formateur
- Maureen Forthomme : suivi psycho-social
- Angelo Battista : aide formateur-ouvrier agricole sous contrat Article 60§7 (CPAS Jodoigne)
- Isabelle Van Huffelen : coordinatrice pédagogique

Externe

Plusieurs partenaires et personnes ressources extérieures sont intervenues durant la formation :

Nom
Olivier Prévost
CTH Gembloux
Ducatillon
Apis Bruoc Sella (Marc Wollast)
Vent Sauvage asbl (Nathalie Van Wetter)
Humus asbl
Biowallonie
Preventagri et UCLouvain
Mission wallonne Secteurs verts (Examen phytolice)
Certysis
Petite Jauce (Eddy Claude)
Comite Jean Pain (Vincent Gobbe)
Les impromptus asbl (Fabrice Henry)
BEPS
AD Gembloux
Creajob
CAL BW
Asbl 143
Institut Eco conseil
Biodynamie (JF Ramelot)

Perspectives

- Recrutement d'un nouveau formateur pour 2020 ;
- Angelo continue à assister le formateur de la formation ;
- Développer le contact avec les stagiaires FPA pour comprendre les étapes d'un
- Continuer le développement des ateliers de transformation et de conservation ;
Développer l'insertion sociale et citoyenne des stagiaires, par la participation à des événements et projets externes.

1.3 Les Ateliers du quotidien

Objectif

Les ateliers du quotidien offrent aux stagiaires l'opportunité de se remettre en mouvement. Le module vise à augmenter l'autonomie et à donner des outils pour la recherche d'emploi et la vie quotidienne.

La formation s'articule autour du projet de potager collectif. Le travail commun passe par toutes les étapes : organisation générale de l'espace, aménagement du jardin, plantation, entretien, récolte, et enfin transformation culinaire.

La formation comprend 500h de formation réparties sur 10 mois. Le programme de formation comprend :

- Remise à niveau informatique : initiation de base Word, Excel, Internet ;
- Rédaction de CV-Recherche d'emploi ;
- Cuisine, transformation ;
- Potager collectif ;
- Construction bois en palettes.



Divers apprentissages complètent la formation : contacts avec des interlocuteurs administratifs ou commerciaux, organisation de déplacements ateliers de transformation, gestion d'un budget ménager ...

En 2019, les Ateliers du Quotidien étaient présents à :

- Jodoigne, au siège social ;
- L'Espace Public Numérique d'Opprebais avec un potager au presbytère de Glimes en partenariat avec la Fabrique d'église et la Commune d'Incourt.

9440 heures ont été dispensées sur les deux implantations en 2019, réparties comme suit : 8270 heures de formation et 1170 heures assimilées. Il n'y a pas de stage dans la filière.

23 stagiaires ont signé un contrat de formation en 2019.

Profils des stagiaires

Le public est majoritairement masculin, 17 hommes et 6 femmes, avec un âge moyen de 46 ans.
Le public cible est faiblement qualifié :

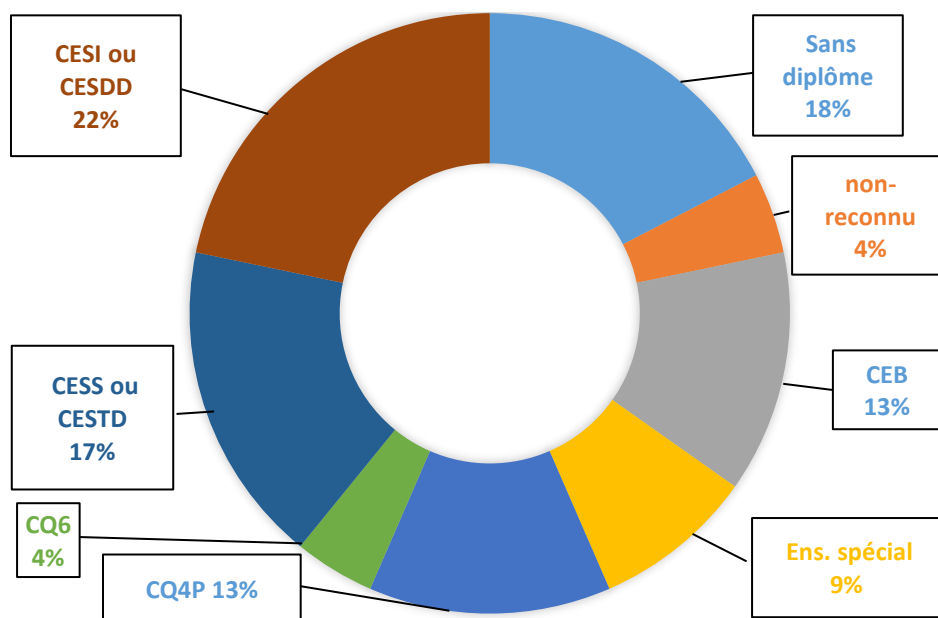


Fig 5 : Niveau de qualification AdQ 2019

CEB : Certificat d'Etudes de base, CESI : Certificat d'Etudes Secondaires inférieur, CESS : Certificat d'études secondaires supérieur, Enseignement spécial, Sans diplôme, Non reconnu, CQ6 : Certificat de Qualification obtenu au terme d'une 6e année de l'enseignement professionnel ou de l'enseignement artistique et technique de qualification, CE6P Certificat correspondant au certificat d'études de sixième année de l'enseignement secondaire professionnel, BAC : baccalauréat

Les stagiaires proviennent pour la majeure partie de la province du Brabant Wallon et vivent à moins de 10 km du lieu de formation.

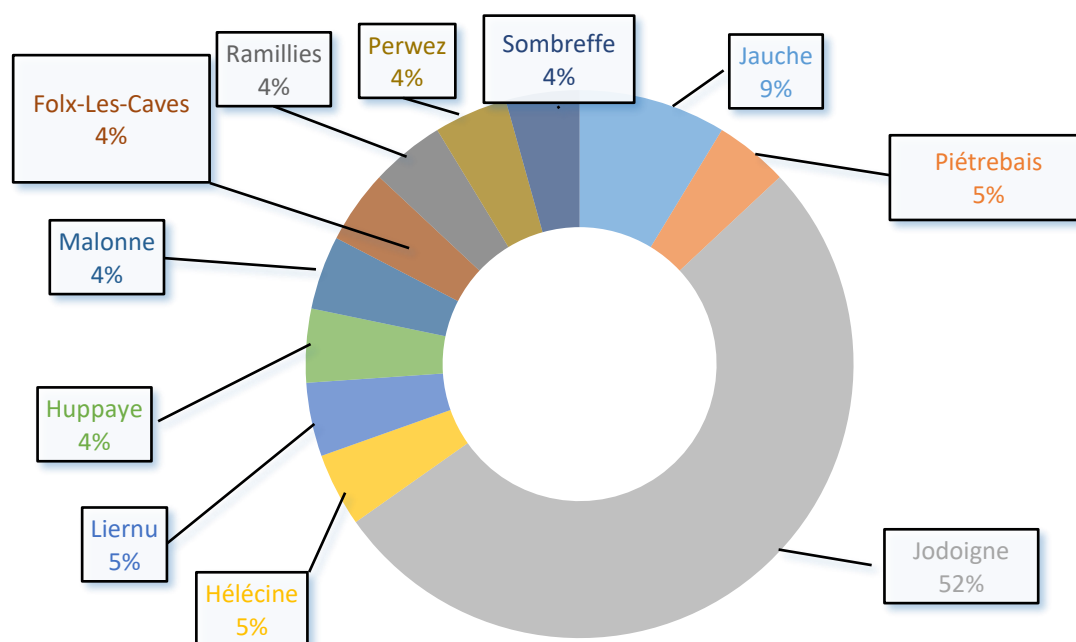


Fig 6 : Provenance stagiaires AdQ 2019

Concernant le statut, 80% des stagiaires inscrits en 2019 sont demandeurs d'emploi indemnisés avec plus de deux ans d'inactivité.

L'orientation des stagiaires s'est faite essentiellement par le bouche-à-oreille et les Maisons de l'emploi d'Orp-Jauche et de Perwez.

Suivi post formation

Sur les 23 stagiaires qui ont signé un contrat de formation en 2019, on relève :

- 1 stagiaire inscrite en Haute Ecole ;
- 1 stagiaire intègrera la filière MB en 2020 ;
- 5 mises à l'emploi ;
- 7 sans suite connues ;
- 8 vont poursuivre les modules en 2020 ;
- 1 arrêt force majeure.

Eléments clés

- Entretien de l'espace jardin attenant au Château Gobert (siège social) ;
- Construction de mobilier avec bois de récup ;
- Renforcement du partenariat avec l'Espace Citoyen (EPN d'Incourt) ;
- Visites : Fab-C de Charleroi, Sofie asbl ;
- Participation au Festival Film Social Vivre Debout, Matinée de l'Emploi, Petit déjeuner de l'Espace Citoyen ;
- Participation à la Semaine numérique : « J'adopte la banque digitale »
- Mise en place du module « 100 jours pour le Permis de conduire théorique ».

Encadrement

Interne

- Valentin Denis : responsable de filière et formateur
- Maureen Forthomme : suivi psychosocial
- Isabelle Van Huffelen : coordinatrice pédagogique

Externe

Pour mener à bien les formations, de nombreuses collaborations ont pu être établies en 2019 :

Nom
Espace Citoyen
Institut Eco conseil
CAL BW
CSC Christian Guldentops
Média animation Thomas Gilson
MIRE BW

Perspectives

- Augmenter le nombre de stagiaires par implantation
- Recrutement des stagiaires ;
- Poursuivre l'intégration du module « 100 jours pour le permis de conduire théorique » dans le programme de formation sous la formule « connaître et conduire » - 100 jours avec à la clé le passage du théorique ;
- Elargir le réseau partenarial ;
- Construction de mobiliers et bacs en bois de récupération.

1.4 Le suivi psycho-social des stagiaires

Le suivi pédagogique

Le suivi pédagogique du stagiaire reprend trois éléments importants :

- Tout d'abord, un bilan d'entrée est réalisé avec le stagiaire en début de formation. L'objectif de ce bilan est d'apprendre à mieux connaître le stagiaire, de réfléchir avec lui sur son expérience professionnelle et de définir ses attentes en termes d'évolution personnelle dans le cadre de la formation ;
- Un programme de formation personnalisé est également réalisé avec chaque stagiaire. Il s'agit du programme individuel de formation (PIF). Ce programme définit les objectifs à atteindre par le stagiaire en termes de compétences techniques, transversales et sociales. Il reprend les différentes évaluations et auto-évaluations réalisées par le stagiaire ;
- Trois temps d'évaluation sont définis tout au long du processus. Un premier temps en début de formation, un second à mi-parcours et un troisième en fin de formation afin de faire le point sur les compétences acquises et d'élaborer un projet de post formation avec le stagiaire.

L'accompagnement social

Au sein du Crabe, le suivi psychosocial est un accompagnement proposé à tous les stagiaires, au-delà de l'acquisition des compétences liée à la filière de formation.

Le public cible de chaque filière CISP connaît des problématiques diverses que nous prenons en considération afin de permettre aux stagiaires d'être tout à fait disponible dans la formation et leur permettre d'évoluer au mieux.

Un suivi social de première ligne est assuré par le formateur, souvent sur le lieu de formation, et à tout moment. Il s'agit d'une première approche de la problématique qui peut régulièrement suffire. Si cela s'avère opportun, le stagiaire est alors orienté par le formateur vers la personne responsable du suivi psychosocial pour une prise en charge individuelle et plus approfondie. Nous proposons aux stagiaires une écoute bienveillante, un accompagnement dans les démarches et un relais vers des partenaires spécialisés. Nous les aidons à rechercher des solutions. Cette prise en charge globale est adaptée au mieux à la situation vécue et réfléchi conjointement avec le stagiaire.

De plus, une fois par mois, le formateur en charge de la filière, la personne responsable du suivi psychosocial et du suivi administratif des stagiaires, ainsi que la coordinatrice de formation se

rencontrent et mettent à jour les informations concernant les stagiaires et échangent sur les situations.

1.5 Synthèse CISP

En bref

- Bilan positif ;
- 48 stagiaires ont signé un contrat de formation ;
- 32750 heures de formation réalisées sur 36065 heures agréées soit 91% ;
- Mise en place de journées interfilières ;
- Mise en place du suivi administratif et psychosocial des stagiaires ;
- Harmonisation des supports administratifs ;
- Mise en place des réunions mensuelles par filière et travail en GT péda
- Co-animation de la TREST avec le FOREM (Table Ronde des opérateurs de formation de l'Est BW) ;
- Participation à la Plateforme CISP-BW ;
- Participation GT sociopéda ALEAP ;
- Formation continue du personnel d'encadrement.

Statut des stagiaires CISP

- 70 % sont demandeurs d'emploi indemnisé ;
- 16 % n'ont pas de revenu ;
- 10 % perçoivent une allocation de remplacement de revenu ;
- 4 % bénéficient d'un revenu d'intégration.

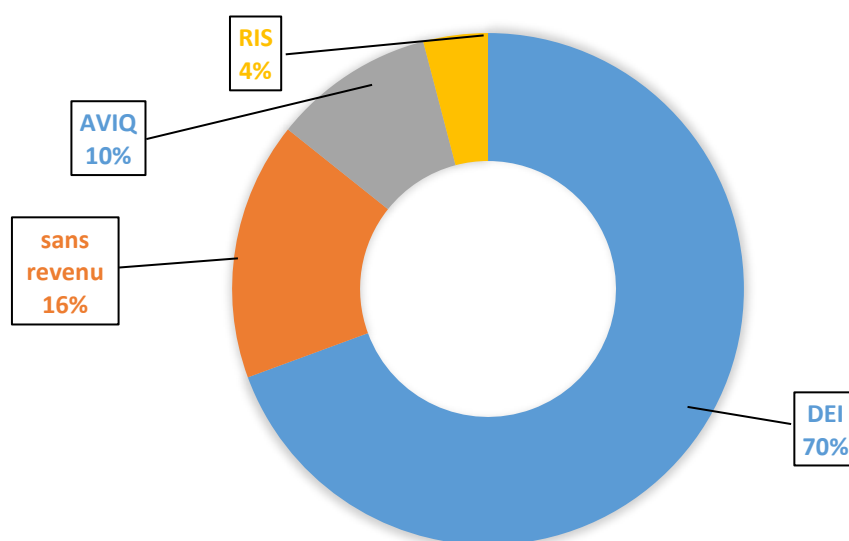


Fig 7 : Statut/source de revenus des stagiaires CISP 2019
 DEI : Demandeur d'emploi inoccupé
 RIS : Revenu d'intégration social
 AVIQ : handicap reconnu.

La tranche d'âge des stagiaires

La plus significative est celle des 46 ans et plus.

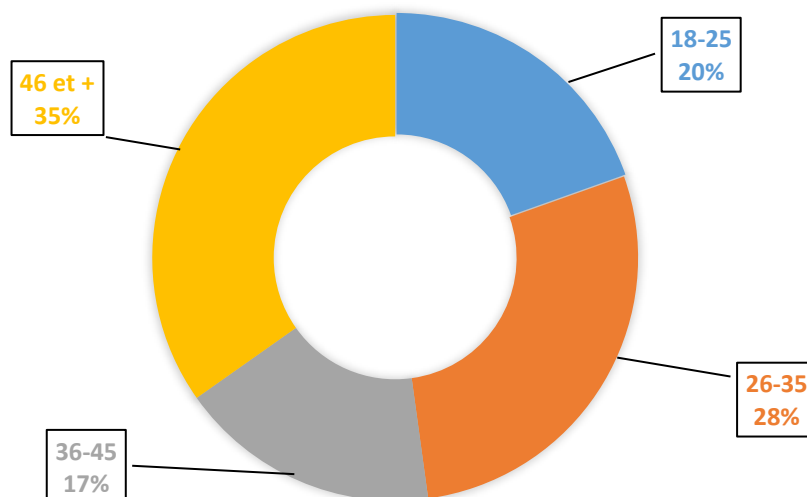


Fig 8 : Age des stagiaires CISP 2019

L'information sur nos formations

Nos stagiaires sont majoritairement informés de nos formations par le bouche à oreilles

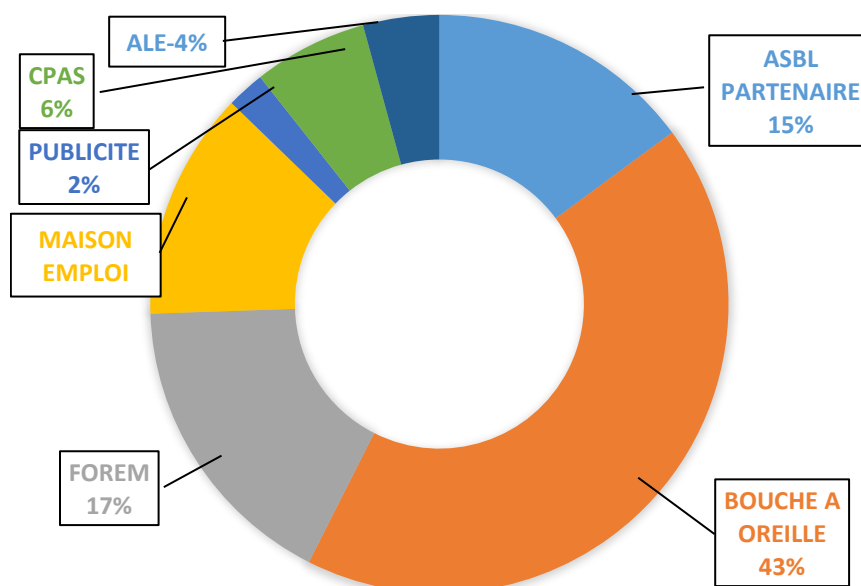


Fig 9 : Provenance de l'information sur nos formations 2019

Tableau récapitulatif des sorties positives

Par sorties positives on entend : mises à l'emploi, entrée en formation qualifiante, reprise d'études supérieures, autres démarches auprès d'un service social, ...

Filière	Stagiaires accueillis	Sorties Positives
ADQ	23	7
EJ	10	1
MB	15	5
TOTAL	48	13

Valorisation de l'Impact Social propre à l'Entrepreneuriat Social (VISES)

L'évaluation d'impact social désigne une démarche qui consiste à mieux documenter et communiquer les effets d'une organisation. Elle concerne autant le social que l'économique, le territoire ou l'environnement. C'est l'ensemble des effets produits par une organisation, qui n'apparaissent parfois que sur le long terme. Les entreprises de l'ESS agissent, en effet, sur un territoire et dans un écosystème multi partenarial dont les impacts ne peuvent être isolés.

Le projet VISES cherche ainsi à promouvoir l'apport des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) au dynamisme des territoires et au bien-être de leurs habitants.

Le Crabe est partenaire du projet et a joué le rôle d'entreprise testeuse.

Les questions évaluatives suivantes ont été travaillées :

1. Sur l'axe Insertion Socioprofessionnelle :

Réaliser une évaluation ciblée de l'impact et de l'efficacité des formations sur les stagiaires afin de vérifier le niveau d'atteinte des objectifs de l'association en matière de : développement personnel des stagiaires (estime de soi, autonomie, responsabilisation, développement de son identité, ...) et émancipation sociale, l'affiliation sociale des stagiaires.

2. Sur l'axe Economie sociale :

Réaliser une évaluation ciblée de l'impact du Crabe sur son territoire géographique : Quel impact sur quel(s) territoire(s)? L'offre de formations est-elle en adéquation avec les besoins du territoire, tant au niveau des employeurs potentiels, qu'au niveau des candidats que des clients ?

L'objectif de la démarche est de questionner le bien-fondé de nos formations et s'adapter aux diverses évolutions.

Mise en place de nouveaux indicateurs

Outre les données liées à l'insertion professionnelle et afin d'alimenter la démarche pour valoriser notre impact social, nous avons mis en place d'autres indicateurs significatifs.

Depuis la mise en place des indicateurs en 2017 (Projet VISES), cela nous a permis d'enrichir la connaissance sur la réalité de nos activités et d'évaluer nos forces et nos faiblesses.

La motivation principale de la démarche est interne puisqu'elle nous permet de questionner le projet du CRABE, et d'identifier nos forces et nos faiblesses. Mais une certaine motivation externe liée à la communication sur le projet et les activités du CRABE est également présente.

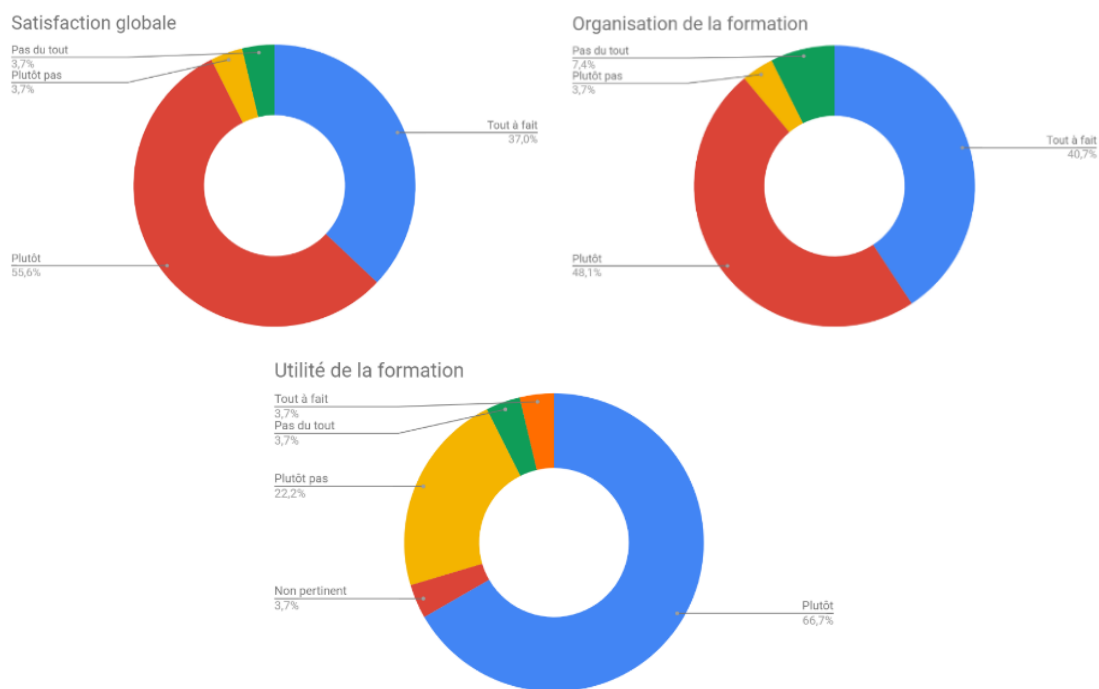
Mesurer la satisfaction des stagiaires permet de mieux répondre à leurs besoins mais aussi de réajuster le programme de formation, les contenus de cours et la pédagogie mise en place.

Afin de mesurer l'impact de nos formations en 2019, des indicateurs spécifiques observables et mesurables ont été mis en place. Pour ce faire, des outils ont été mis en place comme :

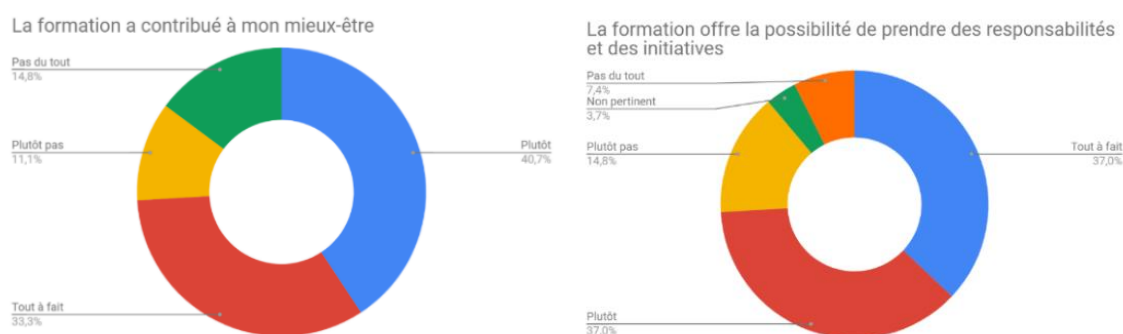
- Un questionnaire de satisfaction en fin de formation ;
- Un questionnaire autonomie/estime de soi ;
- Programme GSAO-VISES édité par notre fédération ALEAP.

Sur base des questionnaires, et comme l'illustrent les graphiques ci-après :

- 92% des stagiaires sont satisfaits des formations ;
- près de 70% des stagiaires sont satisfaits de l'organisation et estiment que la formation est utile ;



- concernant le mieux-être et l'autonomie des individus, comme illustré ci-après, on constate que pour une grande majorité des stagiaires, les formations contribuent au mieux-être et amènent les individus à prendre des initiatives.

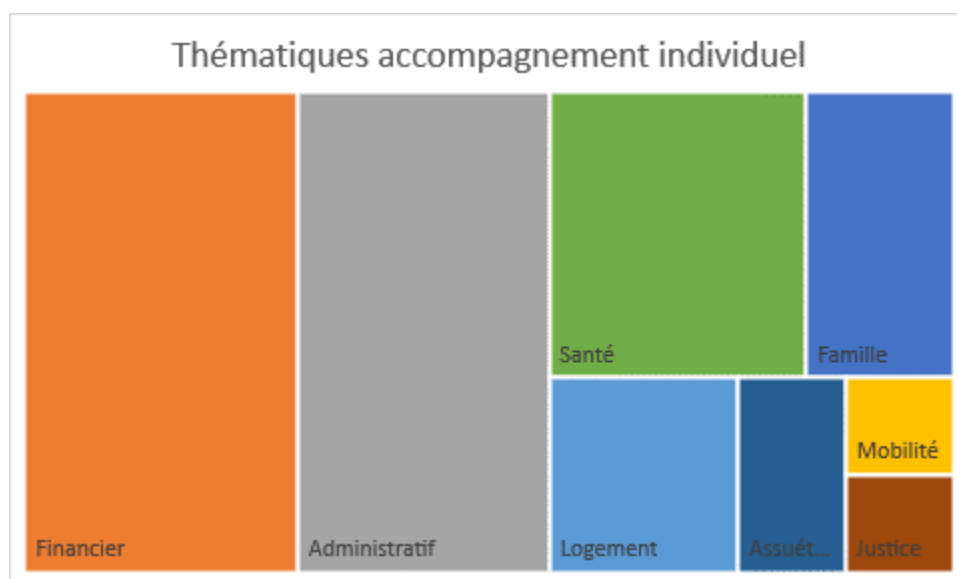


Sur base du programme GSAO-UISES (gestion stagiaires assistée par ordinateur), sur l'ensemble des stagiaires inscrits (48) dans les filières CISP, on note que 33 stagiaires ont ouvert au moins un dossier dans le cadre du suivi individualisé.

Plus de la moitié des stagiaires inscrits dans les filières *Ateliers du Quotidien* et *Eco jardinier* font une demande de suivi individualisé contre seulement 1/3 des stagiaires en *Ouvrier maraîchage biologique*.

Comme l'illustre le schéma ci-après, et par ordre d'importance, les dossiers ouverts concernent ;

1. Le financier : retard dans le paiement des indemnités de chômage, remboursement des frais de déplacements, avance des indemnités de formation, demande d'intervention financière auprès du CPAS, ...
2. L'administratif : dossier chômage, courriers FOREM, suivi mutuelle, aide déclaration d'impôts, inscription école, factures, courrier juridique, médiation de dettes ...
3. La santé : intervention Vierge Noire, AVIQ, mutuelle, accompagnement planning familial, réorientation, ...



2. Formation Professionnelle Agricole (FPA)

Objectifs

La formation professionnelle en agriculture biologique (FPA) regroupe :

Les cours A – Techniques agricoles (495 h : cours, visites) abordent les bases de l’agronomie appliquées au maraîchage biologique (botanique, sols, désordre des cultures, maraîchage, etc).

Les cours B – Gestion et économie agricole (126 h) concernent les aspects économiques, financiers, juridiques de l’exploitation agricole, mais également la PAC, les aides, les mesures agri environnementales, les opérateurs publics et économiques en agriculture, etc....

La formation inclut des travaux collectifs et individuels, en rapport direct avec le projet d’installation des stagiaires.

- Donner aux stagiaires des bases théoriques et pratiques pour envisager une installation en maraîchage biologique à moyen terme (cours A, B et stage B) ;
- Perfectionner les connaissances de maraîchers récemment installés ou expérimentés (cours C)

Deux stages de 60 jours dans des fermes bio ou en agro-écologie sont inclus dans le programme global de la formation initiale, en alternance avec les cours et un programme de visites, à raison de 2-3jours/semaine. L’objectif est de mettre le stagiaire en situation de travail réel afin qu’il acquière les bases pratiques du métier et qu’il puisse aussi évaluer sa capacité à travailler dans le secteur du maraîchage. Le 2e stage, dit stage B, est agréé par le ministère et peut être valorisé pour solliciter les aides agricoles

Un voyage d’études en France (4 jours) est organisé par les stagiaires et fait partie intégrante de la formation.

Les cours C - Cours de Perfectionnement constituent un programme de formation continue, déterminé par année et répondant aux axes définis par le ministère

Profil des stagiaires de la formation initiale

La formation s'adresse à tout porteur d'un projet en agriculture biologique individuel ou collectif ayant passé le stade de l'idée qui est prêt à concrétiser celui-ci.

14 stagiaires ont signé un contrat de formation en 2019 avec une majorité d'hommes. On relève 1 abandon.

La tranche d'âge 26-35 ans est largement majoritaire.

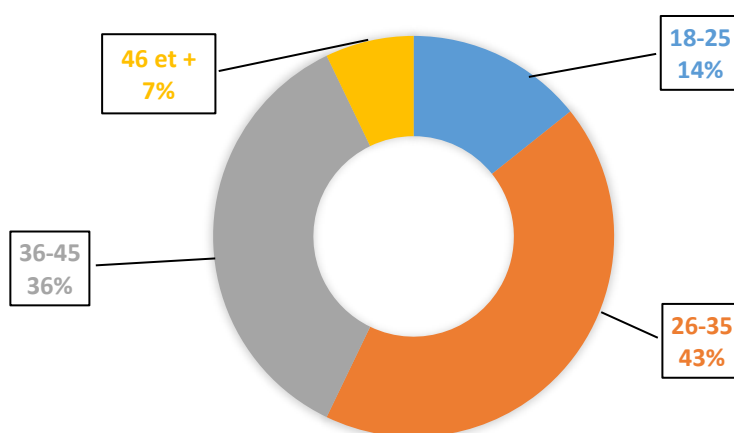


Fig 16 : Age stagiaires FPA 2019

Les stagiaires 2019 proviennent de toute la Wallonie mais principalement de Bruxelles et de Liège.

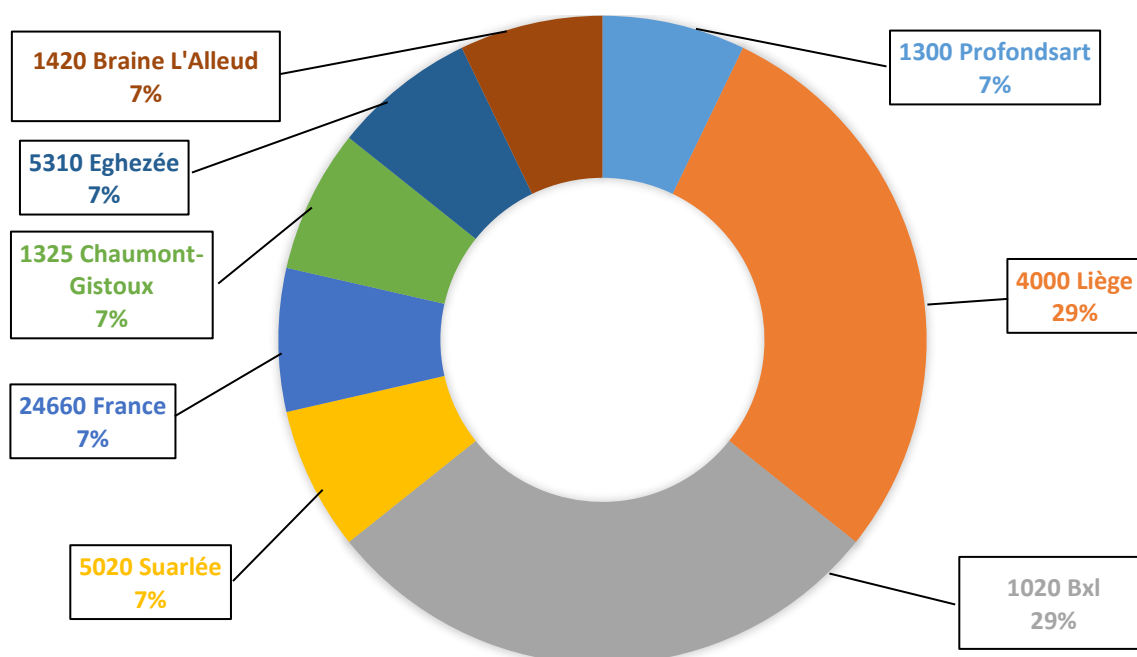


Fig 15 : Provenance stagiaires FPA 2019

En 2019, 13 stagiaires sur 14 ont obtenu leur certificat Cours A et 11 stagiaires sur 12 ont obtenu leur certificat Cours B.

Formation initiale (cours A et B, stage B)

Le programme 2019 n'a pas pu démarrer comme prévu en mi-janvier en raison d'une rupture unilatérale de la convention avec le FOREM BW. Alors que l'on annonçait, comme à l'habitude, une couverture du FOREM (contrat F70 bis), les stagiaires ont malgré tout maintenu leur participation. Néanmoins, pour les demandeurs d'emploi, ils ont perdu leur niveau des allocations de chômage, le temps qu'une solution soit trouvée, en bonne collaboration avec le Centre de compétence des métiers verts du FOREM à Ath.

Les stagiaires de la session 2019 ont mis en pratique de nouveaux outils d'accompagnement de leur parcours de formation :

- Le Plan individuel de formation (PIF), largement autoporté par les candidats, mais discuté avec les formateurs lors des évaluations et des journées pédagogiques : grille d'auto-évaluation de leur formation/stage et d'élaboration de leur avant-projet ;
- Une attention soutenue lors des visites sur les aspects commercialisation et revenus ;
- Le programme des cours B a été plus axé sur l'accompagnement des plans d'entreprise et moins sur une approche théorique des notions de comptabilité ;
- A plusieurs reprises, les stagiaires ont eu l'opportunité d'échanger avec des porteurs de projets à l'Espace-test agricole des Jardins de l'Espinette ;
Le jury des cours B 2019 a été composé de : Créajob, Group One, les 2 formateurs FPA du Crabe et 3 "maraîchers" : Sophie Stevens (la Ferme à l'Arbre), François Sonnet (Le champ des possibles), Hochul Chantraine (ancien responsable d'Agricovert).

Les stagiaires ont choisi d'organiser le voyage d'étude en Normandie: visites de La petite bruyère; Ferme des ruffaux; Bec Hellouin; Brasserie des 2 amants; Les hortillonages d'Amiens

En 2019, outre les cours A et B mentionnés ci-dessus, le Crabe a suivi 18 stages B :

- 9 stagiaires de la promotion 2018 terminant leur stage B ;
- 9 stagiaires de la promotion 2019 commençant leur stage B.

Les structures accueillant nos stagiaires sont : Le Grand Potager (Gesves), Fanes de Carottes (Braine-Le-Comte), Sauge SPRL (Gembloux), les Jardins du Sart (Comblain au Pont), Le Jardin des 10 mains (Rotheux) ...

Formations de Perfectionnement (cours C)

Le Crabe avait comme objectif d'organiser 6 formations de perfectionnement (approuvées par le SPW) :

- 2 formations ont dû être annulées ;
- 4 se sont bien déroulées.

Les données de réalisation sont présentées dans le tableau suivant.

Intitulé de la formation / commentaires	Nbre Hr réalisées	Formateur	Lieu de la formation
Installation en maraîchage bio, en province de Liège: <i>non réalisé, car pas assez de participants</i>	0	. Romain Charlier	NA
Installation en maraîchage bio, en Brabant wallon	15	. Romain Charlier; . Group One: Hervé Léonard	. Centre Alphonse de Marbaix: Rue du Laid Burniat, 28 - 1325 Corroy le Grand . Crabe asbl
Lutte biologique en serre: <i>non organisé car changement de format de la formation et formateur pas disponible</i>	0	. Fabrice Henry	NA
Gestion de mon sol en maraîchage bio	12	. Manuel Lambert . Ecumène: Maximilien Van der Linden	. Les jardins de l'Espinette: Ferme de l'Espinette 1 - 1320 Tourinnes-la-Grosse . Crabe asbl
Irrigation en maraîchage diversifié	6	. CTH: Laurent Minet . Les Jardins d'Arthey: Christophe Nothomb et Sébastien Petit . Bosta: Philippe Galloy	Les Jardins d'Arthey: Rue d'Arthey 1 - 5080 La Bruyère
Transformation de mes légumes bio	24	. DiversiFerm: Basile Henry et Geoffroy Anciaux	L'Escargot de l'Ourchet: Ferme de la Vallée: Rue Chainisse, 13 - 5030 Beuzet (Gembloux)

- L'atelier "installation en maraîchage bio" sur Liège a été reporté une 1^{re} fois faute d'inscrits, mais malgré cela n'a reçu que 4 inscriptions, ce qui a obligé à son annulation.
- Il n'a pas été possible de trouver des formateurs acceptant une lourde coordination de leurs interventions dans le cadre de la formation bien nécessaire sur la gestion des auxiliaires (15 hr prévues). Il était prévu de la remplacer par une formation plus courte de 8h, mais finalement les agendas de fin d'hiver étaient trop serrés et elle a dû être annulée.
- Les formations de perfectionnement sur les thèmes: sol, irrigation, transformation se sont bien déroulées. La formation sur l'irrigation en maraîchage diversifié résulte d'une collaboration avec Biowallonie qui a pris en charge un des modules et a pu en tant que réseau convaincre un fournisseur de matériel de donner une présentation de son matériel.
- Les évaluations sont toutes positives et ces cours seront de nouveau à l'agenda de la saison 2020.

Collaborations

La FPA veille à son ancrage professionnel au travers des partenariats suivants en tant que membre des organisations suivantes :

- Biowallonie : participation aux AG, au GT « Maraîchage bio », au GT « Formation », réunions de pilotage pour l'étude d'un groupement maraîcher (réalisation: Biowallonie, UCL, Fugea);
- CIM ;
- Fugea ;
- Nature et Progrès ;
- IEW ;
- Agricovert ;
- Terre-en-vue ;
- Gal-Culturalité ;
- CRA-W.

En participant aux activités de réseaux:

- Plateforme maraîchage sur petite surface organisé par l'UCL (Ferme de Lauzelle) ;
- Empreinte BW, réseau sur les filières alimentaires et artisanales en BW ;
- La ceinture alimentaire de Liège ;
et à l'étranger : partenariats pédagogiques avec:
- le CFPPA de Metz ;
- le Cegep de Victoriaville et le CETAB+ ;

Perspectives

- Mettre en place un partenariat structurel avec le FOREM (Centre de compétences des métiers verts à Ath) afin de pérenniser la formation et développer les synergies entre les deux formations.
Effectivement, à ce stade-ci, seule la solution de réponse à un marché public annuel a été trouvée ;
- Les besoins d'évaluer les parcours de formation et de concerter les offres entre les différents centres nous semblent primordiaux pour pouvoir viser une amélioration continue de notre offre. Une concertation entre le Centre de compétences des métiers verts, le SPW et Biowallonie sera menée par le Crabe pour faire remonter cette nécessité auprès du Cabinet de l'Agriculture.
C'est un des points à intégrer dans l'évaluation finale du plan stratégique bio qui doit être renouvelé pour fin 2020 également.
- Développer une offre en cours C qui soit complémentaire et intégrée aux offres des autres centres de formation ;

- Le nouvel appel à projet du ministère financera un programme de trois ans : 2020-2022.
- Maîtriser la dynamique des appels d'offres pour les formateurs externes tout en préparant les cours de perfectionnement. En effet, nous sommes contraints nous aussi de faire un marché public pour l'intervention de tous nos formateurs externes, qu'ils prestent 1h ou 20h...ce qui engendre une charge de travail administrative importante !

Suivi post-formation

Cette année, il n'a pas été possible de mettre sur pied un suivi régulier des anciens stagiaires ni des participants aux cours C. Néanmoins, nous avons fait le suivi des stagiaires 2018 et leur situation en 2020 :

Nom	Situation
Briceux, Alix	Employée à Terre-en-vue
Collas, Guillaume	Installation en 2020 « Les vergers du Wihot » à 3-Ponts (Prix fondation Benjamin Lorcé, reçu en 2020)
De Bellefroid, Stéphanie	Démarrage en couveuse « Capucine à table » en 2019 En association avec une stagiaire FPA 2019, Magalie Braune
Doucet, Benoît	Reprise d'une entreprise en maraîchage existante en 2019 ; Installation non poursuivie en 2020, naissance d'un enfant début 2020 ; Autre formation en élagage.
Dupont, Hanna	Installation reportée car naissance d'un enfant en 2019 ; Préparation de son terrain, région de Namur, pour 2021.
Manteau, Damien	Recherche d'une propriété à acheter
Maréchal, Marc	Installé sur une ferme de son oncle à Bastogne, en 2020
Sanders, Benjamin	En stage B et contrat PFI sur entreprise agricole bio « La Ferme du GaSi », à Incourt
Tournis, Clément	Installation à Ohey, en 2019, « Le Champ Paysan » en association avec un stagiaire MB du CRABE de 2018
Wagemans, David	Employé 1/3 temps et indépendant 2/3 temps pour « Les Petits Producteurs », Liège, en 2019 en association avec une stagiaire FPA 2015-2016 , Félicie Pichault

EDUCATION PERMANENTE

En ce qui concerne le secteur d'Education permanente, en 2019, le CRABE a perçu une subvention de la Province du BW dans le cadre de l'Appel à projets 2019-2022.

En partenariat avec la Coordination des organismes d'éducation permanente du Brabant wallon, les axes de travail du CRABE se portent sur deux thématiques, à savoir :

1. Exercer, augmenter, grâce à l'implication citoyenne, les droits à la préservation de l'environnement.

Par l'organisation d'ateliers, débats, conférences qui débouchent sur une connaissance mutuelle et qui contribuent à une société plus juste et plus respectueuse de l'environnement. Mais aussi par le rapprochement d'autres acteurs de la transition afin de renforcer et d'amplifier la portée et l'impact de nos actions et par des gratifierias pour aborder les modèles de consommation actuels.

Une donnerie a été organisée le 27/11 dans les locaux à Jodoigne et a remporté un vif succès avec plus de 100 participants (donateurs et visiteurs) originaires de la région de Jodoigne principalement:



2. Exercer, augmenter, grâce à l'implication citoyenne, les droits à la démocratie via l'organisation de cafés philo, café citoyen et d'ateliers numériques à destination d'un public "populaire".

On relève les activités phares suivantes :

- Festival du Film Vivre Debout (Perwez) : animations et débats avec les stagiaires ;
- Café Citoyen (Incourt) : animations et ateliers autour des nouvelles technologies et des dangers d'Internet.

Les perspectives d'activités du Crabe en matière d'éducation permanente se résume à celles organisées dans le cadre de la maigre subvention de la Province du BW, et ne permet donc pas de mener une activité d'éducation permanente en tant que telle.

Les enjeux à ce sujet sont :

- Pérenniser la subvention pluriannuelle octroyée, avec la majorité provinciale du Brabant Wallon ;
- Mise en place d'activités : gratifierias, conférences, ateliers, journée portes ouvertes pour 2020-2022 ;
- Définir dans le cadre de la réflexion stratégique le positionnement du Crabe en matière d'éducation permanente.

AUTRES PROJETS

Le Crabe est partenaire ou porteurs de plusieurs projets soit dans le cadre de son action communautaire, soit dans le cadre de la recherche action.

1. Kampana

Dans le cadre d'une convention établie avec Kampana jusqu'en 2021, le CRABE asbl dispose d'un terrain d'un hectare équipé de 4 serres et d'un système d'irrigation situé à Walhain.

Il a été décidé de :

- réaliser une série de cours pratiques principalement destinés à la filière Ouvrier horticole en Maraîchage bio (MB) : travail du sol manuel et mécanisé, mise en place des cultures, entretien, récoltes, conditionnement et vente et Installation en Maraîchage bio (FPA): travail du sol, engrais verts, récoltes, conditionnement et gestion des serres ;
- maintenir l'activité de production maraîchère, uniquement via la plantation de courges et d'engrais verts ;
- explorer les collaborations avec des projets de sensibilisation ou la cession des actifs à des maraîchers (Adalia, UCL, ...) ;
- poursuivre la recherche de nouveaux subsides pour le maintien des activités de recherche-action sur le site.

Malgré l'intérêt du site, il a été décidé de ne pas poursuivre l'exploitation du site en 2020. Le Crabe a organisé, en collaboration avec le gestionnaire du site, un appel à candidatures et la sélection pour la reprise de l'exploitation du terrain. Le Crabe reste en support et soutient par diverses actions l'installation de jeunes maraîchers, Zoé et Gaëtan, qui se lancent en couveuse prochainement (outils, matériel, certification bio, etc...).

2. Bébébus en BW asbl

Objectif

La halte-accueil itinérante *Bébé Bus* a été fondée le 13 février 2015 sur le constat suivant : de nombreuses familles précarisées du territoire de l'Est BW n'ont pas accès à toute une série d'activités étant donné l'absence de places d'accueil pour leur enfant, en particulier lorsque les parents ne travaillent pas.

Le projet est imprégné de la méthodologie de l'éducation permanente du Groupe d'Animation de la Basse-Sambre (GABS), son fondateur initial : il vise à favoriser l'analyse critique de la société et la participation citoyenne, en particulier des publics socio-culturellement défavorisés.

Le projet met l'accent sur la mixité sociale, la priorité d'accueil étant donnée aux familles issues d'un milieu populaire. L'accessibilité, via une tarification adaptée pour les familles monoparentales et en difficulté financière, constitue l'un des objectifs qui sous-tend le projet. L'asbl vise également à déculpabiliser les parents qui ne travaillent pas mais souhaitent que leur enfant soit accueilli ponctuellement à la halte-accueil.

Le Crabe est impliqué dans le projet Bébébus via le mandat de présidence du Conseil d'Administration.

Les communes partenaires en 2019 : Beauvechain, Incourt, Chaumont-Gistoux et Ramillies.

Quelques faits marquants

- Renouvellement de l'équipe ;
- Recherche de fonds pour pérenniser les activités ;
- Signature de la convention avec la Commune de Ramillies ;
- Recherche de partenariats ;
- Mise en place des activités de soutien à la parentalité et d'émancipation ;
- Collaboration avec le Rébbus ;
- Formation continue du personnel

Perspectives

La recherche de financements structurels et la pérennisation des emplois APE restent les objectifs principaux.

3. Partenariats

3.1 Epicerie sociale de la Croix-Rouge

Un lieu d'entraide a ouvert ses portes dans nos locaux depuis 2017 et prend toujours place dans nos locaux. Organisée par la Croix-Rouge, en collaboration avec le Crabe et plusieurs CPAS, l'épicerie sociale propose des produits courants à prix réduits pour les bénéficiaires du RIS.

Les perspectives sont de mettre en place un système de distribution des invendus du Colruyt, projet porté par la Croix Rouge, mais qui implique plus de passage.

La Croix Rouge dispense également les formations Premier secours aux stagiaires du Crabe.

3.2 Espace Test Maraîcher (GAL)

Objectif

L'espace test maraîcher, les Jardins de l'Espinette vise à accueillir et accompagner 3 candidats maraîchers dans conditions de démarrage facilitées. Il est implanté dans la ferme bio de l'Espinette à Beauvechain.

Partenaires

Les parties prenantes sont :

- Gal-Culturalité : porteur du projet (Fonds FEADER-PBW) ;
- Créajob ;
- Terre-en-vue ;
- Le Crabe.

Le GAL a remis le rapport final au Feader et a reçu l'appui de la Province du BW pour continuer le projet.

Une cinquantaine de personnes ont pu réagir aux interventions de 3 maraîchers et 2 conseillers agricoles, invités par le Gal-Culturalité et le Crabe lors d'une conférence-débat en septembre 2019 : « Maraîcher sur petite surface, un métier trop pénible aux risques négligés ? Oui, mais des pistes de solution existent. »

Constats

- Deux porteurs de projet ont terminé leur test ;
- L'ancien référent maraîcher est parti pour raison familiale et a été remplacé ;
- 3 nouveaux porteurs de projet ont déposé leur dossier pour démarrer en 2020 (dont un stagiaire du Crabe) ;
- Le réseau espace-test est né et s'est équipé d'un site internet: <http://espace-test.be/>;
- Difficultés de recrutement des candidats ;
 - De nombreux dossiers reçus démontrent une formation et préparation trop faible. Ces dossiers n'ont pas été retenus ;
 - Nombre de candidats - dont des anciens stagiaires du Crabe - s'installent dans leur lieu d'origine et ne posent pas leur candidature à l'ETM ;
- L'ETM est un processus agricole, il nécessite du temps et doit répondre à une grande diversité de situations des porteurs de projets :
 - Les porteurs de projets sont-ils originaires de la Province?
 - Vont-ils s'installer dans la Province?
 - Sont-ils formés au mieux au préalable?
 - Commercialisent-ils sur la Province?
 - Les cadences d'installation sont-elles adaptées ?, ...)
- Après 18 mois d'installation de l'ETM, de nouveaux équipements seraient souhaitables : hangar, local de stockage, frigo, récupération des eaux de pluie.

Perspectives

- La recherche de financements pour 2020 : Le financement actuel se termine en 2019.
Il s'agit aussi de trouver un mécanisme plus pérenne de financement qui permet aussi d'intégrer sans toutefois mettre en concurrence la dynamique des ETM avec les maraîchers déjà installés ;
- Le Crabe avec Accueil champêtre et les GAL souhaitent réfléchir à la création d'espaces-test "mobiles", qui seraient organisés dans des fermes recherchant un collaborateur ou une cession.

Pour évaluer les réponses du secteur, une enquête sera lancée ultérieurement.

L'idée est de faire évoluer le modèle actuel, soit tester l'installation et la collaboration entre un agriculteur installé et un maraîcher, en vue de les pérenniser (et pas uniquement pour une période déterminée) ;

- Un retour des stagiaires FPA du Crabe est requis pour améliorer le système. Les cours FPA intégreront encore plus la dynamique de cet espace-test : visites, activité sur le terrain.

COMPTES ANNUELS ET BILAN 2019

Les comptes et bilan 2019 approuvés par l'AG 2020 :

- un total bilan de **333.038,6€** ;
- qui se clôture par un bénéfice avant affectation de **44.452,62€** et
- l'affectation du résultat qui va en perte reportée qui passe de -49.312,85€ en 2018 à -**4859,78€ en 2019**.
- Le fonds social est évalué à **69.591,74€**.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>108.920,25</u>	<u>126.072,39</u>
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	107.379,93	124.602,07
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23	17.070,09	18.941,5
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231	17.070,09	18.941,5
Autres		232		
Mobiliier et matériel roulant		24	6.281,15	10.753,15
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241		
Autres		242	6.281,15	10.753,15
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	84.028,69	94.907,42
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261	84.028,69	94.907,42
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	1.540,32	1.470,32
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>224.118,35</u>	<u>201.390,72</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	205.494,76	192.038,78
Créances commerciales		40	79.371,97	178.670,26
Autres créances		41	126.122,79	13.368,52
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	13.181,52	829,11
Comptes de régularisation		490/1	5.442,07	8.522,83
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	333.038,6	327.463,11

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>69.591,74</u>	<u>28.341,93</u>
Fonds de l'association ou de la fondation		10	29.443,48	29.443,48
Patrimoine de départ		100	29.443,48	29.443,48
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	5.3	13		
Résultat positif (néгатif) reporté	(+)/(-)	14	-4.859,78	-49.312,4
Subsides en capital		15	45.008,04	48.210,85
PROVISIONS	5.3	16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		168		
DETTES		17/49	<u>263.446,86</u>	<u>299.121,18</u>
Dettes à plus d'un an	5.4	17	12.187,45	30.576,72
Dettes financières		170/4	12.187,45	30.576,72
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	12.187,45	30.576,72
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus	5.4	42/48	240.459,41	254.144,46
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	18.377,35	20.224,23
Dettes financières		43	3,55	32.636,95
Etablissements de crédit		430/8	3,55	32.636,95
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	59.076,5	93.452,99
Fournisseurs		440/4	59.076,5	93.452,99
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	3.858,71	3.137,6
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	59.111,81	82.310,77
Impôts		450/3	427,33	
Rémunérations et charges sociales		454/9	58.684,28	82.310,77
Dettes diverses		48	100.031,89	22.381,92
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8	12.051,89	11.529,32
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	87.980	10.852,6
Comptes de régularisation		492/3	10.800	14.400
TOTAL DU PASSIF		10/49	333.038,6	327.463,11

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	731.535,79	746.110,71
Ventes et prestations		70/74	902.884,09	965.653,45
Chiffre d'affaires		70	94.652,48	113.501,92
Cotisations, dons, legs et subsides		73	805.257,2	851.603,96
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	171.348,3	219.542,74
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.5	62	650.862,33	689.808,15
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	27.531,87	30.987,69
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	8.992,38	8.552,13
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)/(-)		9901	44.149,21	16.762,74
Produits financiers	5.5	75	3.240,5	3.249,72
Charges financières	5.5	65	4.684,35	3.584,36
Résultat positif (négatif) courant (+)/(-)		9902	42.705,36	16.428,1
Produits exceptionnels		76	4.243,59	5.320,57
Charges exceptionnelles		66	2.491,7	2.977,12
Résultat positif (négatif) de l'exercice (+)/(-)		9904	44.452,62	18.771,55

BUDGET 2020

BUDGET 2020	Étiquettes de colonnes																
Étiquettes de lignes	AdQ	Jardin	MB	EJ	CISP	FPA A	FPA B	FPA stage B	FPA C	BVM	ETM	EP	PCS	autres projets	COM	FG	Total général
Achat marchandises	1.000 €	1.000 €	6.500 €	2.213 €													10.713 €
Assurances																3.500 €	3.500 €
Charges locatives et entretien			690 €													26.000 €	26.690 €
Cotisations (aleap AdQ, MB, EJ)					4.500 €	340 €										1.700 €	6.540 €
Défraiements Stagiaires	200 €		1.185 €	8.400 €				6.240 €									16.025 €
Frais administratifs			500 €													6.000 €	6.500 €
Frais déplacement	200 €		333 €	350 €	300 €	500 €	500 €	325 €	518 €						300 €	500 €	3.826 €
Frais matériel : achat, location, entretien	2.500 €	500 €	3.000 €	7.006 €		2.000 €	800 €		200 €	300 €					3.000 €	8.000 €	27.306 €
Frais réunions & voyages	250 €		300 €	300 €		3.300 €	200 €		350 €							2.000 €	6.700 €
Frais téléphone, gsm, internet																3.900 €	3.900 €
Frais véhicules	2.000 €		2.000 €	4.500 €					0 €							9.650 €	18.150 €
Honoraires et frais formateurs	0 €		8.100 €	13.800 €		7.700 €	9.360 €		6.265 €							6.500 €	51.725 €
Honoraires maitres de stages	0 €							6.240 €									6.240 €
Honoraires comptables																13.000 €	13.000 €
Location locaux d'activité			300 €						777 €								1.077 €
Maintenance informatique																8.000 €	8.000 €
Publication												500 €					500 €
Sous-traitance			200 €	27.113 €											1.000 €	3.000 €	31.313 €
Autres																5.000 €	5.000 €
Support pédagogique	100 €		300 €	200 €	1.000 €	1.800 €	300 €		550 €								4.250 €
Total Frais de fonctionnement	6.250 €	1.500 €	23.409 €	63.881 €	5.800 €	15.640 €	11.160 €	12.805 €	8.660 €	300 €	0 €	500 €	0 €	0 €	4.300 €	96.750 €	250.955 €
Autres frais de personnel (SS, visite méd, outpla	200 €		200 €	200 €	7.700 €	200 €										14.000 €	22.500 €
Frais de formation																3.000 €	3.000 €
M/O temporaire article 60 bénévoles					3.800 €											4.800 €	8.600 €
PFI																6.300 €	6.300 €
Salaires																543.631 €	543.631 €
Provision pécules																68.071 €	68.071 €
Remb frais déplacement personnel (indexé fév)			210 €		400 €											6.499 €	7.109 €
Total Frais de personnel	200 €	0 €	410 €	200 €	11.900 €	200 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	646.301 €	659.211 €
Amortissements			2.337 €	835 €						5.012 €						13.071 €	21.254 €
Nouveaux amortissements	1.000 €		0 €	1.000 €												5.000 €	7.000 €
Frais financiers																3.000 €	3.000 €
Précompte mobilier																	0 €
Charges exceptionnelles : reprise provision pécule																3.059 €	3.059 €
Total Autres frais	1.000 €	0 €	2.337 €	1.835 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5.012 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	24.130 €	34.313 €
Total des Charges	7.450 €	1.500 €	26.155 €	65.916 €	17.700 €	15.840 €	11.160 €	12.805 €	8.660 €	5.312 €	0 €	500 €	0 €	0 €	4.300 €	767.181 €	944.479 €

Location de salle																		-200 €	-200 €
Vente formation				-7.800 €															-7.800 €
Vente FPA						-7.132 €	-1.405 €		-3.150 €										-11.687 €
Ventes chantiers PJ				-60.000 €															-60.000 €
Ventes maraîchage			-6.000 €																-6.000 €
vente immobilisée																			0 €
Ventes matériel à amortir ou location										-1.880 €									-1.880 €
Location véhicule																	-1.000 €		-1.000 €
Récupération assurance																			0 €
Total Prestations	0 €	0 €	-6.000 €	-67.800 €	0 €	-7.132 €	-1.405 €	0 €	-3.150 €	-1.880 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-1.200 €		-88.567 €
Subvention Emploi																	-180.327 €		-180.327 €
Subvention Fonds 4S																	-4.700 €		-4.700 €
Subvention Forem						-9.752 €	-3.434 €	-4.132 €											-17.317 €
Subvention RW FPA						-37.200 €	-13.500 €	-14.980 €	-8.695 €										-74.375 €
Subvention CISP					-564.057 €														-564.057 €
Indemnité CISP				-5.000 €	-7.700 €														-12.700 €
Subv. Province BW												-5.592 €							-5.592 €
PAC			-700 €																-700 €
Subvention GAL																			0 €
Ville de Jodoigne PCS													-10.000 €						-10.000 €
Total Subventions	0 €	0 €	-700 €	-5.000 €	-571.757 €	-46.952 €	-16.934 €	-19.112 €	-8.695 €	0 €	0 €	-5.592 €	-10.000 €	0 €	0 €	0 €	-185.027 €		-869.768 €
Dons										-3.600 €									-3.600 €
Membership																	-200 €		-200 €
Total Cotisations, dons	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-3.600 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-200 €		-3.800 €
Produits exceptionnels : reprise de provisions pécule																	0 €		0 €
Produits financiers																			-100 €
Total autres produits	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-100 €		-100 €
Total Produits	0 €	0 €	-6.700 €	-72.800 €	-571.757 €	-54.083 €	-18.338 €	-19.112 €	-11.845 €	-5.480 €	0 €	-5.592 €	-10.000 €	0 €	0 €	0 €	-186.527 €		-962.235 €
Total général	-7.450 €	-1.500 €	-19.455 €	6.884 €	554.057 €	38.243 €	7.178 €	6.307 €	3.185 €	168 €	0 €	5.092 €	10.000 €	0 €	-4.300 €	-580.654 €		17.756 €	

CONSTATS ET PERSPECTIVES



En 2019, le Crabe s'est posé et a accueilli une nouvelle directrice.

Ce fut un temps d'écoute, d'apprentissage et de pérennisation des activités existantes. Ce fut également l'occasion de se réorganiser et de se répartir la charge de travail.

Faits marquants 2019

- le climat social s'est apaisé. Une équipe rassurée et soutenue par un comité de coordination, une direction et un CA bienveillant ;
- le CA s'est renforcé, avec l'arrivée de 5 nouveaux administrateurs, aux compétences multiples, variées et complémentaires.
- une gestion participative est effective ;
- des entretiens de fonctionnement ont été réalisés de manière informelle avec chacun en début d'année avec la nouvelle directrice. Un second entretien plus formel avec la responsable directe et la directrice a également été organisé ;
- le câblage réseau IT a été nettoyé et renforcé ;
- un nouveau système téléphonique a été installé ;
- les ordinateurs ont été remplacés essentiellement par des ordinateurs portables de 2e main garantis 1 an par Oxfam Solidarité ;
- trois collègues ont quitté le Crabe en fin d'année : opportunités d'expériences à l'étranger pour les uns, coordination d'Agricovert pour notre ancienne formatrice MB ;
- FPA : nouvel accord avec le FOREM par le biais d'un marché public avec le centre de compétences des métiers verts à Ath et petit complément financier au subsides du SPW DG06
- la définition d'une politique d'achats durables (énergie, café, hardware, ...) ;
- une nouvelle cuisine toute « en récup » et « faite maison » ;
- l'optimisation de la gestion des déchets (poubelles de tri, partenariat Bebat, Recupel, ...).

En 2020, les enjeux sont

- la gestion de la crise socio sanitaire Covid-19 qui constitue indéniablement une épreuve vu notre relative fragilité mais aussi et surtout un drame pour la population précarisée à laquelle nous nous adressons.
- la nécessité d'orienter notre communication sur notre action entamée de longue date en faveur d'un développement endogène et pour le respect du vivant ;
- le lancement du processus de redéfinition du plan stratégique ;

- la stabilisation et renfort de l'équipe ;
- de permettre une cohésion de groupe encore plus forte : lieux d'échanges, groupes de travail thématiques, ...;
- d'encourager la gestion participative ;
- de préparer le départ de nos deux « presque » pensionnés ;
- d'ajuster l'organisation au sein de chaque filière.

Les instances et le comité de coordination continueront à focaliser leur attention sur :

- la pérennisation des activités existantes ;
- l'établissement d'une convention partenariale avec le FOREM visant la pérennité de la formation professionnelle agricole ;
- la réactivation des partenariats au sens large en cohérence avec notre ancrage territorial avec notamment l'implication du Crabe dans l'exécution des plans de cohésion sociale des communes avoisinantes (Jodoigne, Ramillies, Incourt, etc) ;
- le bien-être du personnel notamment par la prise en compte des résultats des analyses des risques psychosociaux, le développement des compétences, la bienveillance et l'écoute ;
- des investissements dans le matériel (outils essentiellement) ;
- des travaux dans le bâtiment ;
- le développement de la communication (site, facebook, ...) ;

La diversification des recettes et le développement de nouveaux projets restent des enjeux bien présents. La direction à donner sera précisée par le cadre stratégique que l'on se donnera ensemble.



Rue Sergent Sortet, 23 A
1370 Jodoigne
Tél. : 010/81 40 50
Fax : 010/81 43 46
info@crabe.be